

**APPRECIATION SUR LA RECEVABILITE DE LA DEMANDE D'AJOUT DES EQUIDES DANS  
L'ARTICLE 38 PARAGRAPHE 1 DE LA PROPOSITION DE REGLEMENT ETABLISSANT LES  
REGLES RELATIVES AUX PAIEMENTS DIRECTS EN FAVEUR DES AGRICULTEURS AU TITRE  
AU DES REGIMES DE SOUTIEN RELEVANT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE**

L'un des objectifs assignés à la politique agricole commune mise en place par l'Union européenne demeure d'assurer sur l'ensemble des territoires un niveau de revenu équitable à tous ceux qui travaillent dans le secteur de l'agriculture. Depuis le bilan de santé de la PAC, cet objectif se poursuit en s'affranchissant de la nature des productions issues de la mise en valeur des terres, et de façon à conserver un équilibre de populations sur l'ensemble des territoires.

La présente contribution se veut la synthèse de la situation des professionnels du secteur du cheval en agriculture pour introduire la nécessité d'un soutien couplé de l'Union européenne.

L'analyse présente porte sur l'ensemble des secteurs de la production équine et s'attachera à conserver une approche géographique chaque fois que des données seront disponibles.

L'approche montrera que des soutiens directs apporteront :

- une amélioration du niveau de revenus,
- un renforcement du développement rural par le maintien d'élevages équins garants d'une valorisation agro-environnementale de qualité sur des territoires en déprise potentielle,

tout en évitant les distorsions de concurrence et renforçant le maintien d'une traçabilité sanitaire.

**I - L'INADEQUATION DU CADRE REGLEMENTAIRE EUROPEEN A LA PRODUCTION EQUINE FRANÇAISE**

Le Règlement (CE) n°1782/2003 a introduit le régime de paiement unique indépendant du type et du niveau de production, ainsi que des conditions de marché, et qui s'appuie en France sur la notion de références historiques. L'OCM cheval n'ayant pas été dotée, les surfaces spécifiquement dévolues au cheval n'ont pu être activées.

Par ailleurs, ce même règlement dans son article 69 a autorisé les Etats membres à conserver couplés certains soutiens dans les secteurs particuliers qui rencontrent des difficultés économiques où une mesure est nécessaire pour maintenir les niveaux actuels de production et qui rendent un service public environnemental.

**Le secteur équin, qui répond parfaitement à cette définition comme les données chiffrées à venir en apporteront la démonstration, n'a cependant pas pu émarger à ce dispositif très sollicité par d'autres productions animales.**

L'article 39 du projet de règlement (CE) des aides directes prévoit de reprendre cette disposition, il y a donc une opportunité à établir en quoi le secteur de la production des

équidés répond toujours à la définition des productions qui devraient bénéficier d'aides directes.

Toutes choses égales par ailleurs, la présente note apportera des scénarios possibles afin d'évaluer l'impact financier global.

## **II. CARACTERISTIQUES DE L'ÉLEVAGE EQUIN**

Les effectifs d'équidés :

Sur les **950.000 équidés** présents en France, à partir des données recueillies par SIRE on estime que :

- **268.000** dans les **centres équestres** pour l'enseignement ou la compétition ou les courses ou en phase de commercialisation
- **207.000** restants sont hébergés chez des **propriétaires particuliers**
- **475.000** résident dans des **élevages**, qu'il s'agisse de reproducteurs mâles et femelles ou jeunes animaux en croissance, et valorisent l'espace rural.

Les élevages :

Environ **40.000 élevages** ont été recensés fin 2011. Une baisse tendancielle persistante est constatée sur les cinq dernières années, avec comme particularité une baisse encore plus sensible des élevages à gros effectifs de reproducteurs. Seulement **16 000 exploitations détiennent plus de 3 reproductrices**. La Normandie, l'Auvergne et les Pyrénées sont les régions géographiques les plus intensément impliquées dans l'élevage équin.

La dynamique des secteurs de l'élevage :

Le **secteur des courses** maintient difficilement le niveau de sa production, en trot notamment, mais avec une assez nette érosion des naissances de produits galopeurs (**-20%** en cinq ans).

En **sport et poneys**, la chute des reproductrices mises à l'élevage est confirmée depuis maintenant 5 années : **-20%**.

Le cheptel **chevaux de trait et ânes** poursuit la réduction de ses effectifs à l'élevage. Une **baisse de plus du tiers des effectifs** entre 2008 et 2011 est constatée.

Les marchés :

Là aussi, il faut distinguer les différents segments qui diffèrent par les niveaux moyens de prix, mais aussi par les modalités de mise en marché.

Les animaux destinés au champ de course sont commercialisés essentiellement par les réseaux des enchères publiques où se vendent les jeunes sujets. Les prix se maintiennent à des niveaux assez élevés.

Le marché des chevaux de selle et des poneys est très atone avec des niveaux moyens de sujets vendus en baisse constante, qu'il s'agisse des prix de gré à gré ou bien des prix observés sur les ventes d'élite.

Le marché de la viande chevaline est constitué des animaux de réforme des secteurs précédents (courses et selle) auxquels viennent s'ajouter les abattages de chevaux de trait et les importations des pays de l'union et des pays tiers qui pèsent très fortement sur les prix de vente, rendant vain tout espoir de rentabilité des ateliers « viande équine ».

**En résumé**, la production équine est en forte décroissance, décroissance extrêmement marquée pour les races de trait, qui restent menacées pour certaines d'entre elles, et pour les races de selle.

Les éleveurs, surtout localisés dans les zones agricoles défavorisées, connaissent de telles difficultés économiques que leur nombre baissent notablement.

### **III. ANALYSE ECONOMIQUE DES ATELIERS « EQUIN » :**

Les résultats synthétisés ici sont issus d'observations longitudinales depuis 2007, d'après des études menées par le Réseau équin. Ce réseau rassemble les institutions disposant d'informations et de compétences méthodologiques reconnues tel l'Institut National Agronomique (INRA), l'Institut de l'élevage, les Chambres d'agriculture, les Haras nationaux...).

Ces résultats ont été présentés en de nombreuses régions françaises avec des approbations unanimes de la situation.

L'analyse montre que les ateliers équins des exploitations dégagent tout d'abord un plus faible produit que les exploitations diversifiées et surtout une très faible valeur ajoutée avec un excédent brut d'exploitation (EBE) moyen de **4000 € par unité de travail**.

La dispersion de cette moyenne reste très élevée compte tenu du caractère aléatoire des ventes, néanmoins seules **20% des exploitations parviennent à dégager plus de 1,5 fois le salaire minimum national (SMIC)**.

Toutefois, lorsqu'un atelier cheval s'insère dans d'autres spéculations, telles que la production de viande bovine, de lait ou de grandes cultures, il y a un effet de complémentarité qui porte les EBE moyens à plus de 40 000 €, **validant ainsi le bénéfice d'un effet système mixte**.

D'autres caractéristiques structurelles alourdissent la situation des exploitations spécialisées dans la production équine. L'un tient à la taille des unités économiques qui mobilisent deux à trois fois moins d'UGB par unité de travail que les autres élevages et l'autre est en rapport avec le poids des charges de structures évaluées à 130% du niveau moyen d'un élevage bovin pour les chevaux de trait et à plus de 200% pour les chevaux de selle.

Ces ateliers équins spécialisés sont ceux qui ne bénéficient pas ou peu d'aides directes. La comparaison d'un échantillon de 200 exploitations, dont 55 spécialisées en équins et 71 diversifiées démontre la très faible part d'aides totales dans le produit. Représentant seulement 3% à 9% dans les ateliers équins, elle se monte à 19% à 27% chez les éleveurs d'autres espèces.

Ayant par ailleurs démontré la relation du revenu au niveau d'aides totales, dans ces conditions, le plus bas niveau de revenu disponible apprécié par unité de travail se situe dans les exploitations à orientation technico-économique cheval de Trait et cheval de sport.

**Il y a donc lieu d'envisager de porter les soutiens aux activités d'élevage équin en France qui correspondent bien à un secteur de la production agricole qui rencontre des difficultés économiques de nature à faire baisser la production, le nombre d'éleveurs et ceci notamment dans des zones de production à forte contraintes.**

#### **IV. SCENARIOS ET EVALUATION :**

##### Scénarios :

Un scénario de compensation et mise à niveau en regard du système bovin allaitant qui rend un service environnemental équivalent

- ⇒ *Sur la base d'une exploitation type valorisant 40 ha de surface en herbe, il y a un écart de 250 €/ha entre les aides totales perçues en système bovin et en système équin. Considérant le chargement moyen de 0.9 ugb/ha, il conviendrait de corriger ce soutien compensatoire à 275 €/ugb équine.*

Un scénario de réduction des écarts de charges de structure spécifiques à la production équine.

- ⇒ *Ce gap peut s'évaluer entre 150 et 450 euros suivant les secteurs de production, soit une valeur médiane de 300 €, qui corrigée du chargement, porterait le montant à 270 €/ugb équine.*

##### Evaluation financière pour le budget agricole :

Les effectifs concernés sont ceux détenus par les éleveurs, exploitants agricoles actifs. Ce taux de détention par des agriculteurs susceptibles de faire valoir un droit varie suivant le secteur de production.

Catégories	Effectifs (SIRE)	taux détention agricole	Eff. "agricoles"	JA unitaire_270
Juments Trait	25 226	50%	12 613	3 405 510 €
Anes	1 783	20%	357	96 282 €
Courses	26 249	50%	13 125	3 543 615 €
Selle	21 229	25%	5 307	1 432 958 €
Poneys	6 267	25%	1 567	423 023 €
			32 968	8 901 657 €

**Ainsi d'après les hypothèses de construction, l'enveloppe nécessaire au soutien de la production du cheval par les exploitants agricoles sur le territoire avoisinerait 9 millions d'euros.**

##### Sources :

**Annuaire écus 2012**, tableau économique, statistique et graphique du cheval en France.

**Synthèse nationale des exploitations équines** suivies dans le cadre des réseaux équins. Réseau Références octobre 2011

**Résultats 2007-2009 dans les exploitations du réseau équin**. B.MORHAIN février 2011

**Du revenu par la diversité des produits équins**. Jérôme PAVIE-Loïc MADELEINE – Institut de l'élevage. Janvier 2012-12-17

**Les prix des équidés** à partir de 4000 enquêtes. Les Haras nationaux. Pascale Heydemann. Janvier 2012-12-17

**Perspectives pour le cheval dans la future PAC**. INRA Theix UMRH EGE. Michel LHERM. Communication au Sommet de l'élevage. Cournon- octobre 2012.

**Les exploitations agricoles avec des équins** à travers le Recensement Agricole 2010. IRSTEA-METAFORT. Eric PERRET. Communication au Sommet de l'élevage. Cournon- octobre 2012.

**Valorisation des surfaces en herbe par les chevaux de selle**. IRSTEA-METAFORT. G.BIGOT & al communication au Sommet de l'élevage. Cournon- octobre 2012.